

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS,
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 août 2017, tenue à l'hôtel de ville, 151, route 143, Ulverton (Québec), à 19 h, sous la présidence de Claude Mercier, maire; Louise Saint-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente.

PRÉSENCES : CARL ARCAND
ROBERT BÉLANGER
JEAN-PIERRE BORDUA
CLAUDE LEFEBVRE
MAURICE RICHARD

ABSENCE : MARK CROSS

IL Y A QUORUM.

1. AVIS DE CONVOCATION - DÉPÔT ET RAPPORT AU PROCÈS-VERBAL

En référence à l'article 153 du Code municipal, le Maire confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire ouvre l'assemblée à 19 h 30 et l'ordre du jour ne peut être modifié, le conseil n'étant pas complet.

3. RÉOLUTION POUR L'EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE À LA DIRECTION

Rés. 127-2017

Il est proposé par Carl Arcand, appuyé par Maurice Richard et résolu unanimement d'embaucher Vicki Turgeon à titre d'adjointe à la direction à partir du 28 août 2017. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer un contrat de travail avec Madame Turgeon en conformité avec les conditions présentées au conseil.

ADOPTÉ

4. RÉOLUTION POUR REMBOURSER À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE LES FRAIS ENCOURUS POUR L'ACHAT DE CADEAUX POUR LES CITOYENS

Rés. 128-2017

Il est proposé par Jean-Pierre Bordua, appuyé par Maurice Richard et unanimement résolu d'autoriser le remboursement à la directrice générale les frais de 571,95 \$ déboursés pour l'achat de cadeaux destinés aux citoyens lors de la Fête au village.

ADOPTÉ

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSÉ PAR Claude Lefebvre

L'assemblée est levée à 19 h 50.

Claude Mercier, maire

Louise Saint-Pierre, secrétaire-trésorière